

MINISTÈRE

Frédéric Mitterrand cristallise les attentes

Depuis cinq mois à son poste, le ministre de la Culture n'exprime toujours pas de projet politique pour le spectacle vivant et sa première nomination, au CDN de Montpellier, s'est attiré des critiques.

Le Conseil national des professions du spectacle (CNPS) du 12 novembre n'a pas redonné d'optimisme aux organisations professionnelles, selon Jean-Marc Bador, président de la FEPS : « *Le ministre s'est félicité d'un budget 2010 en hausse de 0,4%, observe-t-il. L'argent n'est pas tout. Il faut savoir où l'on va. Le ministre a clôturé les Entretiens de Valois en catimini. Il parle d'une vision claire et partagée. On en est loin.* » Le premier souci des participants au CNPS était le risque de suppression de la clause de compétence générale des collectivités territoriales. Frédéric Mitterrand a assuré qu'il croyait à une exception pour la culture. Le ministre s'est montré préoccupé par l'intermittence : réforme des congés spectacles qui seront adossés à Audien, enquête de l'IGAS sur le Centre médical de la Bourse, discussion proposée sur l'avenir des annexes 8 et 10, maintien de la présomption de salariat malgré la directive européenne sur les services, mission à l'IGAS et l'IGAC sur les aides à l'emploi... En revanche, l'absence d'un projet politique et l'attention trop légère accordée au spectacle vivant par le cabinet inquiètent d'autant plus que la DMDTS traverse une période

blanche, avec des conseillers au théâtre et à la musique non remplacés, et le départ prochain de Quentin Rouillier à la danse. Un nouveau directeur pour la future Direction générale de la création artistique est annoncé pour le 15 janvier. « *Sa personnalité sera un enjeu important car le secteur a besoin d'être soutenu* », prévient Jean Voirin, de la CGT-Spectacle. Pendant ce temps, le Conseil pour la création artistique (CCA) avance ses projets. Lors de leur entrevue avec le ministre, le 17 novembre, François Le Pillouër du Syndecac et Jean Voirin ont eu confirmation que le ministère avait utilisé entre 2 et 3 M€ en 2009, et prévoyait 5 M€ en report

pour le CCA en 2010, et 670 000 euros en fonctionnement. « *Il y aura 10 M€ à venir en 2010 au ministère au titre du CCA - d'où ?, on ne sait pas - et nous demandons le versement de cette somme pour les projets du ministère*, insiste François Le Pillouër. *Nous allons attaquer en justice pour prise illégale d'intérêt et demander l'abrogation du CCA en raison de rupture du principe d'égalité.* » On retiendra enfin de ce CNPS que le grand emprunt de Nicolas Sarkozy ne profitera pas au spectacle vivant, que le dégel pour 2010 reste indécis à mener et que, sur l'idée d'une loi d'orientation, le ministre continue à réfléchir. ● YVES PÉRENNOU

Montpellier : le « fait du prince » ?

« *Le mode de choix qui a présidé à la désignation du directeur du centre dramatique national de Montpellier montre la désinvolture du ministère de la Culture et des collectivités territoriales, vis-à-vis des artistes qui ont fait acte de candidature* », dénonce le Syndecac. La nomination de Jean-Marie Besset (lire page 12) sans étude des projets de plusieurs candidats par le jury est contestée également par Sylvie Robert au nom du Parti socialiste qui parle de « *fait du prince* ». À Montpellier, le directeur actuel, Jean-Claude Fall, regrette : « *Aucune des procédures normales n'a été respectée* », mais se refuse à commenter la personnalité de Jean-Marie Besset. Il n'y a pas eu de négociation, assure-t-on dans l'entourage de Georges Frèche, convaincu, paraît-il, par Frédéric Mitterrand. Par ailleurs, Jean-Marie Besset était déjà proposé par le ministère en juin. Le « *fait du prince* » n'est donc peut-être pas personnellement celui du nouveau ministre. ●